



Pret a taux zero et rachat de crédit immobilier

Par **titof92**, le **26/04/2010 à 15:03**

Bonjour,rrnrJ'ai contracté un prêt du ministère du logement en septembre 2008 pour l'acquisition de ma residence principale. En plus de celui-ci j'ai un prêt principal, qui se découpe en 2 phases : phase 1 pour la partie durant laquelle nous remboursons le PTZ, puis la phase 2 durant laquelle nous remboursons l'integralite restante du pret, et ce, sur une durée de 25 ans.rrnrFace à la baisse des taux, nous serions désireux de procéder à un rachat de credit en vue de passer de 4.95 (sur 25 ans) à 3.60 sur (20 ans) à taux fixe. Le seul souci pour ce faire concerne le PTZ. rnrnPeut il être racheté par la banque finale ? dans le cas contraire, est-il possible pour nous de le maintenir dans la 1ere banque tout en faisant racheter le pret principal, à une autre banque (ou bien le PTZ est-il solidaire du pret complementaire) ?rnrnMerci,rnBonne journée,rrnrChristophe